

## Produit

La bande ORALITE® GP 340 Highlight, résistante aux conditions climatiques extrêmes et aux solvants, est conçue pour être soit cousue soit soudée haute fréquence sur le vêtement haute visibilité. Le coefficient de rétro réflexion de cette bande dépasse les plus hautes exigences de la norme EN ISO 20471:2013 et un laboratoire d'analyses agréé l'a certifiée conforme. De plus, la bande jaune fluorescente est certifiée conforme à la norme EN ISO 20471:2013 à caractéristiques combinées.

## Composition

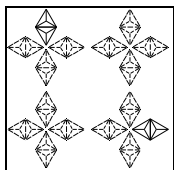
La bande ORALITE® GP 340 Highlight se compose de microprismes rétro réfléchissants entièrement encapsulés dans un film polymère souple, lisse, robuste et résistant aux intempéries et aux U.V. La matière réfléchissante est soudée à un film polymère traité pour résister aux U.V. afin de protéger la surface des prismes des salissures et de l'humidité.

## Homologation du produit

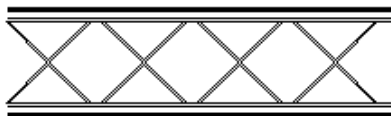
EN ISO 20471:2013

Les tests d'homologation pour les vêtements en vue de l'obtention du marquage CE sont disponibles sur simple demande.

## Logo du film



## Aspect visuel de la bande



## Couleur

Les couleurs disponibles pour le film rétro réfléchissant sont le blanc, l'orange et le jaune fluorescent. Il existe 7 couleurs différentes de support de la bande. 21 combinaisons de couleurs sont disponibles et conformes à la norme EN ISO 20471:2013.

La bande ORALITE® GP 340 Highlight répond aux exigences de couleur du tableau 3 lorsque les mesures sont prises conformément à la publication n° 15.2 de la CIE. Les quatre paires de coordonnées chromatiques déterminent la couleur satisfaisante lorsque celle-ci est mesurée avec le facteur de luminance  $D_{65}$  grâce à un spectrocolorimètre.

## Rétro réflexion

La bande ORALITE® GP 340 Highlight répond aux exigences minimales de rétro réflexion de la norme EN ISO 20471:2013 d'après les tests réalisés conformément aux procédures énoncées par la norme EN ISO 20471:2013. Les coefficients de rétro réflexion de la bande ORALITE® GP 340 Highlight ( $R'$  ou  $R_A$ ,  $cd/lux/m^2$ ) sont fournis dans le tableau 1 et le tableau 2.

## Conditions d'entretien

La bande ORALITE® GP 340 Highlight lavée conformément à la norme EN ISO 20471:2013, section 7.4.5.1 supporte un minimum de 100 lavages à 60° C lorsqu'elle est combinée à différents types de support.



## Instructions d'application

Veuillez contacter ORAFOL et consulter la fiche Instructions d'application pour obtenir des informations complètes.

## Conservation

Stockez la bande ORALITE® GP 340 Highlight dans un endroit frais et sec et utilisez-la au cours de l'année de sa réception.

**Tableau 1- Coefficient de rétro réflexion, blanc / jaune fluorescent**

Angle d'observation	Angle d'entrée ( $\beta_1, \beta_2=0$ )			
	5°	20°	30°	40°
0,20°	580	450	300	200
0,33°	370	300	200	150
1,00°	100	90	50	40
1,50°	25	20	18	14

\*Le coefficient de rétro réflexion ( $R'$  ou  $R_A$ ) s'exprime en cd/lux/m<sup>2</sup>

**Tableau 2 – Coefficient de rétro réflexion, orange**

Observation Angle	Entrance Angle ( $\beta_1, \beta_2=0$ )			
	5°	20°	30°	40°
0,20°	400	315	210	140
0,33°	280	240	180	100
1,00°	70	60	35	25
1,50°	16	14	12	8

\*Le coefficient de rétro réflexion ( $R'$  ou  $R_A$ ) s'exprime en cd/lux/m<sup>2</sup>

**Tableau 3 - Couleur**

Couleur	Coordonnées chromatiques*							
	1		2		3		4	
	x	y	x	y	x	y	x	y
15 Blanc	0,303	0,300	0,368	0,366	0,340	0,393	0,274	0,329
20 Jaune fluorescent	0,387	0,610	0,356	0,494	0,398	0,452	0,460	0,540
07 Orange	0,558	0,352	0,636	0,364	0,570	0,429	0,506	0,404

\*Les quatre paires de coordonnées chromatiques déterminent la conformité selon le diagramme de la CIE

## REMARQUE IMPORTANTE

Pendant toute la durée du processus de fabrication, tous les produits ORAFOL sont soumis à un contrôle qualité rigoureux. Nous garantissons qu'ils sont de qualité loyale et marchande et exempts de tous défauts de fabrication. Les informations publiées reposent sur nos analyses et nos recherches et ne constituent aucune garantie de propriétés ni aucun accord de qualité. En raison de la variété des possibilités d'utilisation des produits ORAFOL et de la constante mise au point de nouvelles applications, l'acheteur est appelé à évaluer soigneusement l'adéquation et la performance du produit dans la perspective de l'usage auquel il est destiné et assume tous les risques en corrélation avec une telle utilisation. Aucune garantie n'est assumée pour des fins différentes de celles mentionnées dans la Fiche technique ni pour des applications qui ne sont pas mises en œuvre conformément aux consignes d'utilisation d'ORAFOL.

La durabilité du produit final dépend d'une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, le choix et la préparation du substrat, le respect des directives d'application recommandées, le territoire géographique, les conditions d'exposition et la maintenance du matériel ORAFOL et du produit final. Les défauts du produit induits par le support ou une préparation de surface incorrecte ne sauraient engager la responsabilité d'ORAFOL.

Lors de l'utilisation des produits ORAFOL, il est nécessaire de respecter toute réglementation nationale pertinente. ORAFOL vous recommande de vous informer auprès des autorités locales à propos des prescriptions actuelles en vigueur et de vous assurer que le produit satisfait à ces exigences. Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec ORAFOL.

ORALITE® est une marque déposée de ORAFOL Europe GmbH.

